



Lettre trimestrielle n°58 4/2016

EDITO

LA REQUISITION DES LAINES

MAURICE VANLAER ...

MAITRISE D'ŒUVRE 2

* Correspondance : Association Historique de Mons en Barœul - Le Fort, rue de Normandie, 59370 Mons en Barœul - - ou : infos@histo-mons.fr

* Accueil au local sur rendez-vous par courriel infos@histo-mons.fr ou sur le répondeur téléphonique : 06.88.04.50.86

* Site internet : www.histo-mons.fr - Responsable de la publication Freddy POURCEL - ISSN 1968-9160

JOURNEES DU PATRIMOINE 2016



L'inauguration des Journées du Patrimoine a eu lieu le samedi 17 septembre en fin de matinée, dans la salle d'exposition du Fort.

On avait organisé une petite exposition avec des documents et objets ayant un rapport avec le Fort. Celle-ci a été conçue comme point d'accueil et de départ des "visites ludiques du Fort".

Si l'inauguration n'a pas attiré les grandes foules, la visite avec son parcours de questions écrites par Xavier Lavallart a été un franc succès.

L'accueil a été débordé à certains moments par le nombre de visiteurs. L'ambiance sur le parcours était très conviviale et joyeuse. Le dimanche soir, après le démontage, Monique Chabeau nous a informé qu'elle avait dénombré plus de 320 visiteurs sur les 2 journées.

PHOTOPHORE

Nous avons proclamé le résultat du concours "Photophore" dont vous pouvez voir les œuvres primées au dos de cette revue. Il s'agit de Mme Estelle Mazingue, premier prix, Mme Nicole Druant, deuxième prix et Mme Mireille Droart, troisième prix.

Toutes nos félicitations aux trois lauréates.



UN PONT TROP LOIN...



Le 26 septembre, au Fort de Mons en Barœul, un pont se fait sauvagement attaquer par une chose orange...

Un pont anachronique, construit semble-t-il par les allemands et reconstruit par les français ?

Toute information au sujet de ces 2 ponts serait bienvenue.

On retrouve la perspective du fossé nord du Fort, et en partie l'insularité du Fort. C'est actuellement une insularité incomplète, car il reste un autre pont, en plus de l'entrée historique du Fort.

A.G. 2017

Vous pouvez déjà prendre date pour notre A.G. qui se déroulera salle de projection du Fort le 1^{er} avril 2017.

LA REQUISITION DES LAINES

Un des épisodes les plus douloureux fut l'enlèvement des laines dans les régions envahies. L'Allemagne qui ne pouvait plus importer cette matière textile nécessaire à l'habillement de ses soldats, décida de s'accaparer celle de nos matelas.

Jeudi 4 octobre 1917 : une affiche est placardée sur nos murs, avec ce libellé :

"On ne laissera aux habitants que 2 kilos pour les matelas à une personne et 4 kilos pour ceux à deux personnes.

Dans les maisons où on loge des militaires, on pourra garder 5 à 7 kilos. On commence demain matin par la rue Daubresse-Mauvies, divisée en trois sections.

Les habitants sont tenus de porter leurs matelas à la kommandantur à Hellemmes, sous peine d'une amende de 200 à 10 000 marks et deux ans de prison seront infligés à ceux qui n'obéiront pas à cet ordre."

Suit, la liste des rues où les Monsois devront porter leurs matelas, pendant une huitaine de jours pour ne pas encombrer les magasins. Le lendemain, comme s'ils s'étaient donné le mot, aucun n'avait obéi.

Entre-temps, le major (commandant) Stalger quitte la kommandantur, remplacé par Haüsding que l'on dit plus conciliant. Devant le résultat négatif du premier moyen d'accaparement, le nouveau chef pense à un autre système qu'il croit plus commode, pour une population dépouillée de tout moyen de transport.

Il fait placarder cette nouvelle affiche :

"Réquisition de toutes les laines pures ou mélangées. Tout doit être prêt dans les maisons à partir du demain 14 octobre. On viendra les prendre à domicile."

Devant l'angoisse de la population, deux courageux Monsois décident d'entrer en pourparlers avec le major pour essayer d'atténuer cette réquisition.

En fin de matinée du dimanche 14, ils se présentent à son bureau et exposent les motifs « au point de vue humanitaire ». Ils attirent son attention sur le fait que dans la ville, il ne reste que des vieillards, femmes, enfants très affaiblis par un ravitaillement insuffisant et manquant de combustible pour se chauffer. L'officier écoute cette requête, mais se trouve devant des ordres supérieurs qui en exigent une certaine quantité.

L'idée d'un arrangement lui est alors suggérée et il est convenu qu'il se montre coulant dans les maisons habitées; quitte à trouver une compensation dans celles abandonnées.

Le lundi soir, la rumeur se répand qu'on commence la visite des premières maisons au bout de la Grand'Rue (Général de Gaulle). On laisse 2 kilos de laine dans certaines habitations; dans d'autres on prend ce que les habitants ont préparé ; dans une grande demeure, presque abandonnée, on enlève 96 kilos.

Mardi matin et malgré les risques encourus, les deux Monsois frappent à la porte du major. Mis au courant de ce qui s'est passé la veille, malgré les promesses, il reconnaît les faits et attribue la faute à son Hauptmann (capitaine).

Celui-ci prétend qu'en laissant aux habitants la faculté de remettre la laine selon leur bon vouloir, ils n'auraient cédé que de la mauvaise qualité difficile à travailler et c'est pourquoi il a fait commencer aussitôt la réquisition.

Après un échange d'observations, afin d'exécuter les ordres et pour soutenir les droits des malheureux occupés, il est décidé :

-une tolérance pour les habitants de Mons en Barœul, si ceux-ci sont convenables vis-à-vis des soldats chargés de cette besogne.

-que les malades demandent un certificat au docteur, attestation à présenter à la kommandantur, pour ordre en conséquence.

-que le chauffage soit assuré, autant que possible, pendant l'hiver à toutes les écoles de la commune.

Les deux visiteurs ayant obtenu ce qu'ils jugeaient être le maximum de concessions, prennent congé du commandant en le remerciant de sa bienveillance.

Les soldats de la Reichswehr chargés de la réquisition, ont à leur tête le capitaine Renner qui loge au 32 rue Rollin chez Georges Maquet, négociant en lin et son épouse Marie Delcourt. Un concitoyen s'empresse d'aller lui rendre visite et lui exposer, dans la crainte d'un second oubli, les décisions du chef de la kommandantur. Celui-ci reçoit cette demande avec complaisance et promet d'appliquer les décisions du Major.

Dans la commune, la réquisition dura trois mois et se poursuivit jusqu'au 2 janvier 1918, sans incident notable.

Grâce à l'opiniâtreté de ces deux concitoyens, les habitants de notre commune ont pu conserver des matelas assez confortables et passer le dernier hiver de la guerre.

Alors qu'à Lille, Roubaix, Tourcoing... et dans tous les villages environnants, il fallait discuter avec les soldats qui exécutaient l'ordonnance à la lettre.

Les infortunés occupés ne gardaient que ce qu'ils avaient pu soigneusement cacher, échappant ainsi aux regards inquisiteurs de l'ennemi.



Réquisition à Lille
Photo prise à l'insu de l'ennemi,
sous peine d'être condamné à mort.

Association Historique de Mons en Barœul

Texte Francis Clabaux d'après les mémoires de M. le curé Salembier (bulletins paroissiaux)

Archives départementales du Nord

Mise en page AHM

MAURICE VANLAER, fondateur de La Mondiale...

Mon grand-père !

En 1982, j'étais invité à une première « portes ouvertes » au nouveau siège de La Mondiale. J'y étais en reportage. Journaliste, Nord Eclair m'avait demandé de développer l'information locale dans la banlieue lilloise, entre autres à Mons en Baroeul. Au milieu de la foule des visiteurs je réussissais à fausser compagnie à notre guide et à m'introduire dans la salle des archives où je découvrais et photographiais le bulletin N°2 de la compagnie, au nom de Germaine Vanlaer, née Butruille. L'épouse du fondateur de La Mondiale, ma propre grand-mère. Le bulletin N°1 était au nom de mon grand-père Maurice Vanlaer (1871-1934).

Ma mère, Anne Marie Verley, née Vanlaer, m'avait souvent parlé de son père, mort trop jeune pour que j'ai pu le connaître et auquel elle vouait une immense admiration. Professeur à l'Université catholique de Lille et chroniqueur reconnu dans la région, il avait écrit un article sur les assurances qui, selon ce que m'a raconté ma mère, avait surpris ses amis. Et, toujours selon ses dires, ils avaient mis au défi ce brillant intellectuel d'appliquer ses idées.

Je ne sais ce qui, dans ce récit, relève de la pure réalité, et ou des souvenirs d'une fille éprise de son père, mais c'est ainsi qu'enfant j'ai appris de l'histoire de La Mondiale.

Maurice Vanlaer en est, de fait, le fondateur. Il a, bien sûr, été accompagné dans sa démarche et il n'est pas douteux que l'une de ses qualités a été de savoir, tout au long de sa vie, s'entourer de personnes de valeur.



Maurice Vanlaer,
son épouse,
un de leur fils

Fondateur de l'Indépendante et de la brasserie Excelsior

Avocat, conservateur et catholique convaincu, pétri de l'idée du christianisme social, il était devenu professeur de droit et d'économie à la faculté catholique de Lille où il avait côtoyé Eugène Duthoit dont il partageait certaines idées. Il avait au début du siècle créé sous une forme coopérative la boulangerie industrielle « l'Indépendante », dont il avait confié la gestion à Henri Jooris. Au tout début du XX^e siècle, il estimait que l'ouvrier devait se voir garantir un minimum vital pour lui-même et sa famille. La coopérative en ce temps où le salariat était encore mal assuré, lui garantissait le pain...

L'Indépendante était devenue la plus importante boulangerie industrielle de France et je vois encore les voitures à cheval de la compagnie parcourir les rue de Lille pour livrer les fameux « grands pains » d'un kilo et demi ou les « pains de 700 » qui faisaient notre quotidien. Chaque fin d'année nous recevions quelques coquilles offertes par la direction.

Maurice Vanlaer avait encore créé la « Grande brasserie Excelsior de Lille » toujours sous une forme coopérative. Nous étions régulièrement livrés de caisses de bière « Saphir » par les chevaux de la société dont les sabots claquaient sur les pavés. Ce sont les mêmes chevaux qui ont permis d'évacuer et de sauver de l'invasion allemande les archives de La Mondiale.

Gabriel Vanlaer, conseiller municipal monsois

Maurice Vanlaer avait quatre enfants, le premier, à l'immense tristesse de ma mère, avait été tué au cours de la guerre de 1914. Restait Gabriel devenu l'ainé, ma mère, Anne Marie épouse de Fernand Verley, mon père, et Gérard le dernier enfant, féru d'aviation. A la mort de Maurice Vanlaer c'est Gabriel Vanlaer (1899-1991), mon oncle, qui est devenu administrateur puis président du conseil d'administration de La Mondiale. Il devait durant la guerre se réfugier à Toulouse d'où il a continué à administrer la société, en lien avec René Millon.

Lorsque j'ai eu 18 ans, mon oncle a ainsi proposé à ma mère de « me faire entrer à la Mondiale ». Je venais juste de réussir le concours d'entrée à l'école de journalisme de Lille et l'idée d'entrer en fac de droit, condition naturellement nécessaire, ne m'a guère attiré. Je ne regrette évidemment pas ce choix, car si je pense avoir été un assez bon journaliste, j'aurais sûrement été un piètre assureur...

La Mondiale avait été créée dans un bureau du boulevard de la Liberté à Lille puis rue Nationale, non loin de la rue Jacquemars Gielée domicile de mes grands-parents. Lorsqu'après la guerre il est apparu que les locaux lillois étaient trop exigus c'est vers Mons en Baroeul que Gabriel Vanlaer a cherché un emplacement pour le nouveau siège. Conseiller municipal de la ville, alors dirigée par le maire Félix Peltier, il a ainsi évité à Mons le sort de « ville-dortoir » auquel les urbanistes de l'époque destinaient cette commune de la banlieue lilloise.

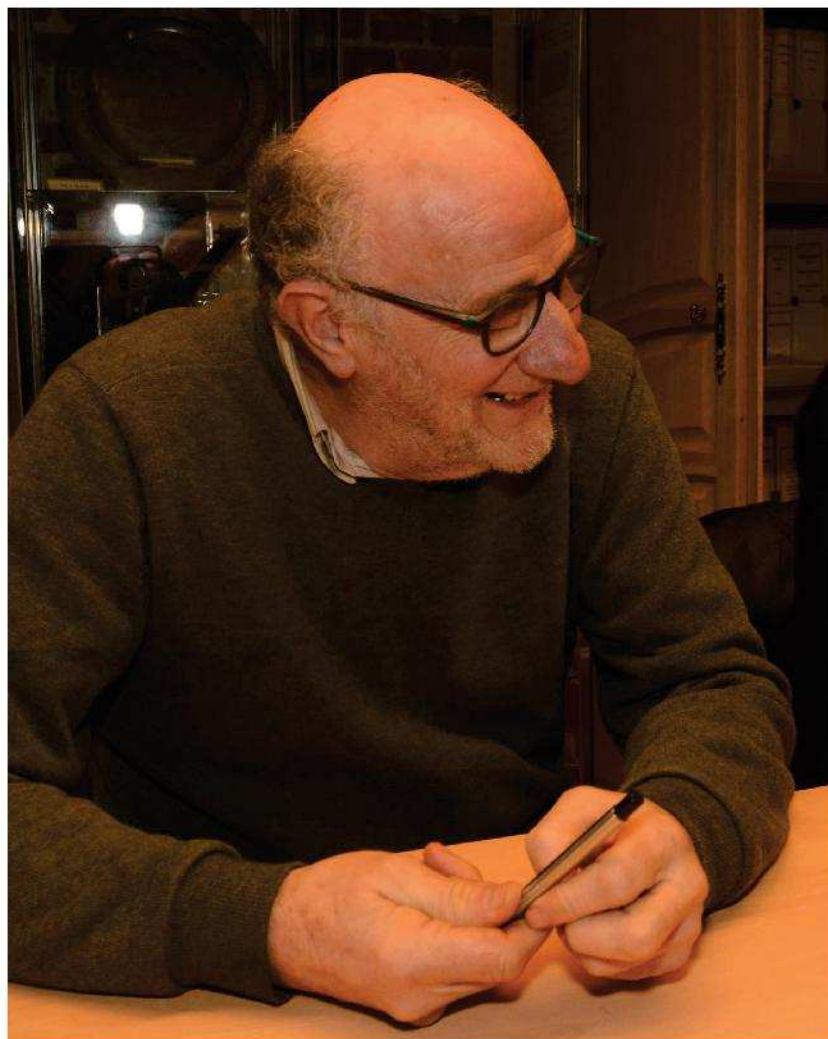


LA MONDIALE 1970

Et lorsqu'il fut question de la construction de la ligne N°2 du métro, il semblait acquis que son tracé qui devait relier Lille à Roubaix et à Tourcoing allait suivre le parcours du Boulevard. J'ai personnellement accompagné les démarches du maire de l'époque, Marc Wolf, par une campagne de presse dans laquelle j'évoquais le tracé de l'ancien tramway « I barré » qui remontait la rue de Gaulle à Mons avant de rejoindre le quartier de Flers Sart (devenu Villeneuve d'Ascq) et Roubaix. Une ligne que j'empruntais à l'occasion pour rejoindre mes cousins, **dans la grande maison, au 237 rue du Général de Gaulle.**

Gabriel Vanlaer avait eu 14 enfants, sa sœur Anne Marie en avait eu 10, et j'avais donc une flopée de cousins et cousines à Mons en Baroeul. Je ne sais pas si mes écrits ont eu de l'influence, j'ai la faiblesse de penser qu'ils ont pu contribuer à ce qu'aujourd'hui Mons en Baroeul et sa « ZUP », comme on l'appelait, soit connectée. Nul doute que la présence sur le parcours de la ligne des bureaux de La Mondiale et de ses salariés, de plus en plus nombreux au fil des ans, ait joué un rôle dans la décision. Dans un article j'avais suggéré que la station « Les Sarts » puisse s'appeler « La Mondiale », mais mon idée n'a hélas pas eu l'heur de plaire aux décideurs. Le « naming » n'était pas encore à la mode comme il l'est aujourd'hui. Aussi bien le quartier des Sarts est bien sympathique et mérite sans doute d'être connu de tous les usagers du métro...

Au départ de Gabriel Vanlaer c'est Pierre Guillem qui a rapidement occupé les fonctions de président. Il avait aimé l'article que j'avais écrit en 1982, me l'avait dit et c'est ainsi que, simple reporter d'un quotidien généraliste, j'ai été invité à plusieurs reprises à participer à des rencontres qu'il aimait organiser avec les journalistes spécialisés. J'ai ainsi fait la connaissance de quelques illustres collaborateurs : Jean Pidoux, Claude Soulhol, Pierre Degans et beaucoup d'autres. A aucun je n'ai révélé mes origines.



A chaque fois que je suis passé devant La Mondiale, je n'ai pu m'empêcher de ressentir le même sentiment de fierté. Petit-fils du fondateur je n'y ai ni pouvoir ni intérêt, mais j'ai hérité de tous les ouvrages de mon grand-père et je partage le respect et l'admiration de ma mère pour Maurice Vanlaer. Soucieux du bien-être, catholique épris de justice sociale, précurseur dans ses chroniques des idées de la protection sociale, c'est par lui que la Mondiale a acquis le statut de mutuelle. Et c'est ce statut qui a permis à la société d'évoluer au fil des ans, d'intégrer de nouvelles compétences pour s'adapter à l'évolution, et de faire entrer, à la suite de mon oncle, des dirigeants de très grande valeur qui l'ont fait prospérer dans des conditions exceptionnelles. A ma modeste mesure, je suis moi-même devenu acteur de l'économie sociale. J'ai créé plusieurs petites sociétés (agences de presse) sous forme coopérative, j'ai entretenu de

nombreux liens avec le monde coopératif et j'ai pu écrire ou coécrire deux livres sur l'économie sociale et solidaire.

Aujourd'hui, je milite pour la création d'un habitat participatif à Villeneuve d'Ascq où cohabiteront des locataires sociaux et des propriétaires privés. J'ai eu le bonheur de découvrir, dans les écrits de mon grand-père, une chronique où, bien en avance sur son époque, il défendait le principe du logement social. Proche du patronat local, hostile par exemple à la nationalisation des chemins de fer ou des Houillères, il considérait que le monde économique devait assurer à chacun des conditions de vie acceptables et le moyen d'élever dignement ses enfants.

Je ne partagerais sûrement pas toutes les idées de ce prestigieux ancêtre, mais j'imagine volontiers que s'il revenait, lui qui adorait ses petits-enfants, il éprouverait quelque fierté de voir que je suis resté fidèle à son humanisme.

Photos "Fonds Verley", "La Mondiale" et Pourcel
Association Historique de Mons en Barœul
Régis VERLEY

MAITRISE D'ŒUVRE 2

L'architecte Jules Duclermortier va effectuer un nombre remarquable d'édifices dont une centaine d'hôtels particuliers et de maisons de rapport pour la moyenne bourgeoisie de l'agglomération lilloise.

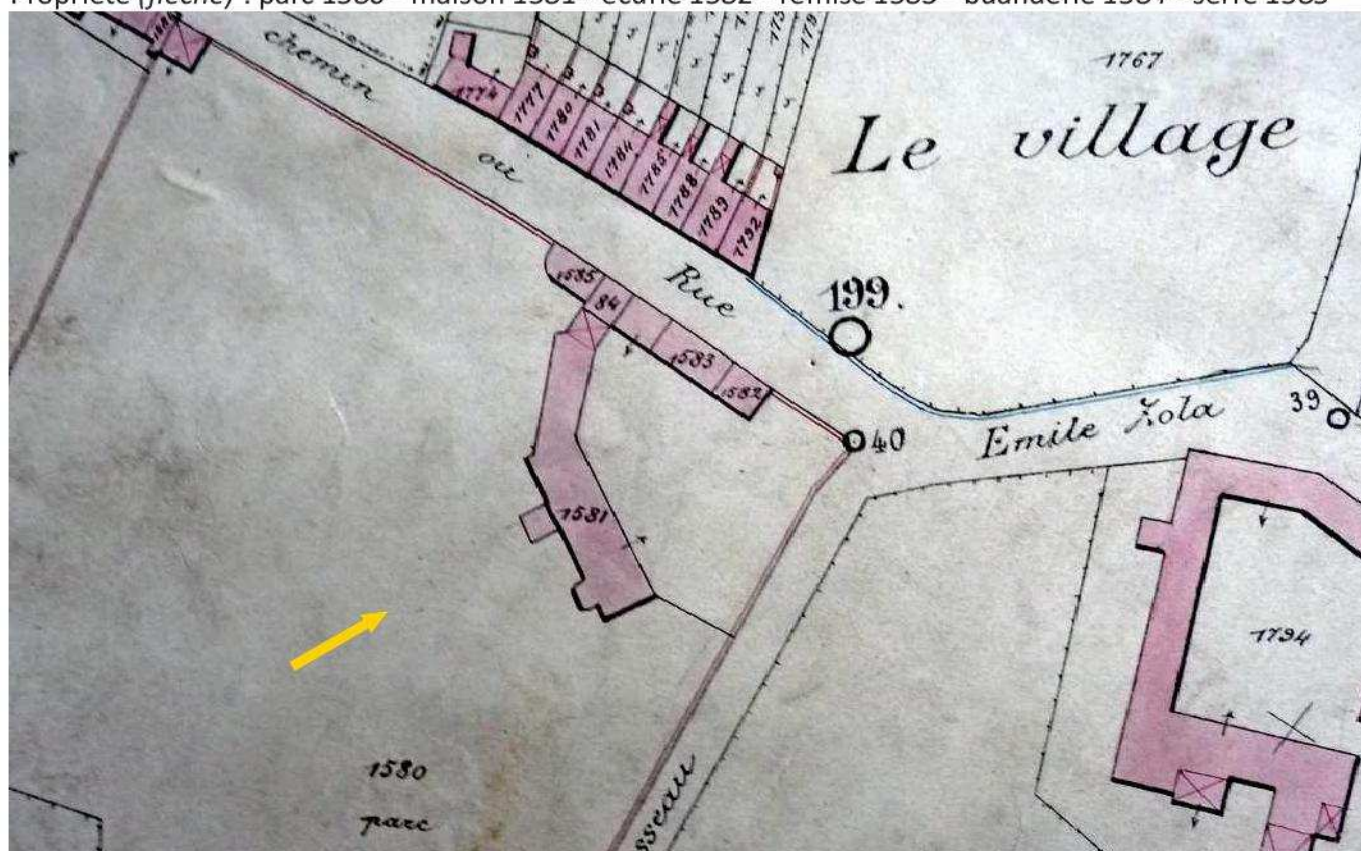
Son originalité architecturale s'exprime grâce aux éléments décoratifs. Il emploie des frises de damiers en briques colorées, soigne l'ornementation des pignons, utilise des clefs imposantes et travaillées qui marquent le sommet des arcades. Il adopte une multitude de formes pour animer le fer forgé plat des garde-corps et met les matériaux tels que le grès émaillé ou flammé et le stuc.

Les deux commandes qu'il reçoit de la ville de Lille, concernant le quartier de Fives, sont l'école des filles George Sand, 26 rue Malsence (1907) et la nouvelle caserne des pompiers, ajout au « château » Barrois, 64 rue de Bouvines, réalisée avec une façade d'inspiration Art déco et qui sera inaugurée en 1939, en présence de Charles Saint-Venant, député-maire de Lille et d'Henri Salengro, député du Nord.

A Mons en Barœul, après la construction de la villa « Les Liserons », rue de la Pépinière (voir le précédent Histo-Mons n°57), Jules Duclermortier intervient pour un second ouvrage. Il s'agit d'un «château», aujourd'hui détruit, situé à l'angle des rues Émile Zola et Jean-Jacques Rousseau, qui appartenait à Mme veuve Cardon. Il est peu probable que l'architecte soit l'auteur d'une reconstruction, mais plutôt d'une importante réhabilitation de cette demeure préexistante (voir flèche).

Plan cadastral de 1905

Propriété (flèche) : parc 1580 - maison 1581 - écurie 1582 - remise 1583 - buanderie 1584 - serre 1585



A l'origine, la construction a été faite à la demande d'Urbain Dominique Virnot et son épouse Louise Derode. Devenu veuf, Urbain se remarie avec Marie Gamonet et en deviennent les propriétaires.

En 1921, Alphonse Cardon, *beau-frère de la veuve Cardon*, prend possession de cette résidence de campagne. Il était aumônier dans l'établissement religieux (*ci-dessous*) et y habitait. Né le 22/09/1851 à Armentières, ses parents Louis Henri et Aimée née Lesage sont négociants-marchands de charbon. Alphonse a un frère cadet Louis Léon, né le 25/05/1854 à Armentières, *pharmacien* qui se marie le 21/07/1880 au village de Beaucamps, avec Marie Flore Lemesre, née dans cette commune le 31/08/1860. Ses parents Henri et Victoire née Dubot sont cultivateurs.



En 1914 le village de Ligny est juste en arrière de la ligne de front. Occupé par l'ennemi, l'institution scolaire sert d'hôpital. Avant de quitter le village en 1918, les Allemands dynamitèrent tout le village, Ligny n'avait plus que 36 habitants. René Delesalle maire de Ligny-en-Weppes proposa au village de Beaucamps de fusionner les deux communes, c'est ainsi qu'en 1927 Beaucamps-Ligny est né.

Marie Flore est bien la veuve Cardon. Elle habitait avec son époux au 27 de la rue Esquermoise à Lille. Une maison de prestige qui a son histoire :

En 1761, le sieur Arnould Joseph Delcourt, un drapier de cette rue, transforme sa boutique en confiserie. Profitant de l'arrivée du cacao à la cour de Versailles (Louis XV), il y vend des liqueurs et des chocolats. La boutique est reprise en 1773 par Modo de Rollez et devient fameuse pour ses crèmes glacées. En 1839 il l'a fait réaménager par ses amis : l'architecte Charles Benvignat, le peintre Charles Stalars et le sculpteur Félix Huidiez.

En 1849, Le belge Michaël Paulus Gislinus Méert reprend l'affaire, après cinq années passées aux Colonies dans des plantations : cacaoyers à Cayenne, d'autres de canne à sucre, vanille et café. Riche d'un parcours chez les plus grands confiseurs d'Europe, il crée la fameuse gaufre fourrée à la vanille. C'est de cette époque que date la devanture actuelle (*ci-contre*).

En 1900, la famille Cardon rachète le commerce et conserve l'enseigne « Méert ». Elle développera la confiserie avec la fabrication du caramel. A l'arrière de la boutique un salon de thé « Family Tea » pur style néo Louis XVI, réalisé par l'architecte Louis Marie Cordonnier, est ajouté en 1909. Il devient le rendez-vous de toute la bourgeoisie lilloise.



Au bord de la faillite, la 4^e génération de la famille Cardon cède le commerce en 1996 à Thierry Landron. Celui-ci retrouve 250 moules à gaufres, crée de nouveaux parfums et redonne toute sa gloire à cette maison. Le magasin et sa devanture seront classés monuments historiques par arrêté du 5/08/1980.

C'est bien Louis Léon Cardon, *pharmacien* et son épouse Marie Flore Lemesre qui reprennent en 1900 cette boutique de luxe.

Auparavant ils habitaient au 17 rue des Douze-Apôtres à Lille, *disparue lors du percement pour l'actuelle rue Faidherbe*. Ils auront un fils Alphonse né le 10/07/1894, *étudiant en médecine* qui sera blessé en juin 1918. Diplômé docteur en médecine il installera son cabinet rue Jean Sans Peur à Lille.

Louis Léon est apparenté avec Louis Alphonse Cardon et son épouse Justine, née Peucelle qui sont fabricants de toiles en lin à Armentières. Ceux-ci ont une fille Anaïse Reine, née le 5/05/1855 à Armentières.



Le 6/12/1876 à Armentières, Anaïse épouse Henri Delespaul, *négociant*, né le 11/01/1849 au 3 rue du nouveau siècle à Lille.

Henri n'est autre que le fils des chocolatiers « Delespaul - Havez », une des plus anciennes maisons de France pour la fabrication de dragées et chocolats.

Cette fabrique fut fondée en 1848, par Henri Victor Delespaul, *né le 20/08/1817 à Lille* et son épouse Amélie Angélique Joseph Havez, *née le 27/07/1820 au village de Faches*. Le couple s'était marié le 3/04/1848 à Ronchin.

Le père d'Henri était teinturier et celui d'Amélie fabricant d'huile.

Les ateliers (*ci-contre*) occupaient les divers étages d'une maison qui avait pour enseigne « Au Parrain généreux », située à Lille sur le trottoir en face de l'ancien théâtre.

Opéra qui brûlera dans la nuit du 5 au 6 avril 1903.

Les affaires prospérant rapidement, le couple va agrandir ses ateliers et sera parmi les premiers en France à

démocratiser le chocolat en le produisant sous forme de tablettes.



La rangée de maisons en face de l'entrée de l'ancien Opéra (sa colonne de gauche)

Au moment de l'agrandissement de la ville de Lille ces immeubles furent expropriés pour le percement de la rue Faidherbe actuelle. Celle-ci sera ouverte en 1870 dans le style haussmannien sous le nom « *rue de la Gare* ».

Henri et Amélie Delespaul vont installer leur commerce et ateliers au 123 rue Nationale.

En 1893, ils céderont cette exploitation à M.M. Henri Franchomme et André Fauchille qui conserveront la même enseigne.

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
Rue Nationale, 123 — LILLE
 MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT

. Chocolat de qualité supérieure — garanti pur Cacao et Sucre très broyé et bien vanillé
 Aux prix suivants: 3f. 2f. 50, 2f. 4f. 80, 4f. 60 les 500 grammes

La maison a la grande spécialité:
 Du Chocolat à croquer, Paquets de 20 tablettes 1 franc, qualité supérieure très demandée
 Des gros Bonbons Chocolat — Pralines chocolat à la crème et au Praliné — Margotins — Langues de Chats et Pastilles chocolat.
En confiserie — Les dragées pour baptêmes — les Pastilles gomme — les Pâtes Guimauve — Jujube — Réglisse — Lichen — les Fondants, etc.

Texte de Francis Clabaux

Mémoire de Master 2 en histoire de l'art contemporain, Université de Lille 3, d'Eugénie DESCAMPS : architecte Jules Duclermortier (1878-1964),

sous la direction de Pauline PRÉVOST-MARCILHACY et François ROBICHON, 2016.

Archives : municipales et départementales du Nord. Document : le mot de Thierry Landron

Mise en page AHM



Photo de Estelle Mazingue

Photo de Nicole Druant

Photo de Nicole Druant

Photo de Estelle Mazingue

Photo de Mireille Druant

Photo de Mireille Druant

Concours Photophore